

Exigences minimales d'évaluation ou de vérification du bien-être animal – Demandes associées à des projets de santé animale

En ce qui concerne la priorité **Santé animale (Améliorer les bâtiments d'élevage et la manipulation des animaux)**, les producteurs peuvent déposer une demande pour achever des projets admissibles dans les catégories de projets **Nouvelle construction, modification ou nouvelles technologies pour améliorer les bâtiments d'élevage** et **Matériel pour améliorer la manipulation des animaux**. Dans les deux catégories de projets, le requérant doit fournir :

- Une première vérification opérationnelle ou une évaluation à l'échelle de la ferme d'après un *Code de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage* (« Code de pratiques »), un programme national de soins aux animaux pour une production en particulier ou un programme de bien-être animal dicté par le marché (p. ex., North American Meat Institute Audit) démontrant la nécessité du projet. La vérification ou l'évaluation peuvent être achevées par le requérant ou par un tiers qualifié, tel un vétérinaire autorisé à exercer ou un vérificateur du bien-être animal agréé.

De plus, les documents suivants sont également requis pour les projets de modification de structures ou de constructions neuves :

- Croquis du site pour les modifications de structures ou les constructions neuves proposées.
- Devis ou proposition justifiant les coûts de modification ou de construction (avec les dimensions du projet et les densités de logement prévues).

Les producteurs peuvent aussi demander une aide financière à frais partagés pour qu'un tiers qualifié, tel un vétérinaire en règle ou un vérificateur du bien-être animal agréé, achève l'évaluation ou la première vérification dans la catégorie de projets **Sensibilisation, planification, évaluation et formation**.

Les producteurs peuvent soumettre un rapport de vérification (et non une autoévaluation ou une autodéclaration) pour un programme national de soins aux animaux afin de répondre à cette exigence. Un tel programme n'est pas un programme de salubrité des aliments ou d'assurance de la qualité. Les programmes Lait canadien de qualité (pour les vaches laitières) ou Assurance qualité canadienne (pour le porc) ne sont pas des programmes de soins aux animaux. Voici quelques exemples de programmes de soins aux animaux actuellement mis en œuvre au Canada :

- Programme Bien-être animal (BEA) du Conseil canadien du porc
- Programme de soin des troupeaux des Éleveurs de dindon du Canada
- Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada
- Programme Soins aux animaux des Producteurs d'œufs du Canada

Si vous envisagez de fournir un rapport de vérification pour l'un des programmes nationaux de soins aux animaux ci-dessus, afin de satisfaire aux exigences applicables aux projets de **santé animale (Améliorer les bâtiments d'élevage et la manipulation des animaux)** dans le cadre du **Partenariat canadien pour l'agriculture**, ce rapport doit :

- Avoir été achevé par un vérificateur tiers (qualifié pour vérifier ce programme en particulier).
- Prouver que le projet est nécessaire. Il est inutile de fournir l'ensemble de la vérification, car celle-ci peut comporter un grand nombre de pages. Toutefois, la section de vérification fournie DOIT démontrer la nécessité du projet, c'est-à-dire établir les points sur lesquels la ferme enfreint les exigences du programme.
- Fournir une preuve que la vérification a été achevée par un vérificateur agréé (c.-à-d., la page de signature avec le nom du vérificateur en caractères d'imprimerie, sa signature et le nom de la ferme ou du producteur).
- Idéalement, dans le cadre d'une demande d'action corrective, le rapport devrait exposer en détail les actions possibles pour corriger le problème et préciser si une correction est nécessaire pour conserver ou obtenir votre certification.

Toutes les productions n'ont pas leur programme national de soins aux animaux en Ontario. Les programmes de soins aux animaux sont fondés sur les mêmes principes que les Codes de pratiques.

Les Codes de pratiques visent à favoriser des pratiques de gestion et de bien-être animal rationnelles en présentant des recommandations et des exigences d'élevage, lequel inclut le logement, les soins, la prise en charge, le transport et la transformation des animaux. Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAÉ) a piloté l'élaboration des Codes de pratiques en consultant l'industrie. Les différents Codes de pratiques peuvent être consultés ici : <http://www.nfacc.ca>

Chacun d'entre eux contient des « exigences » et des « recommandations » :

Exigences : Les exigences désignent soit une exigence réglementaire soit une attente imposée par l'industrie définissant les pratiques acceptables et inacceptables.

Pratiques recommandées : Les pratiques recommandées dans le Code de pratiques complètent les exigences du Code, sensibilisent les producteurs et peuvent favoriser l'adoption de pratiques qui améliorent continuellement le bien-être des animaux. On s'attend en général à ce que les pratiques recommandées améliorent le bien-être animal, mais cela ne veut pas dire qu'en ne les appliquant pas, on ne respecte pas les normes de soins aux animaux. Les Codes servent à la fois d'outils pédagogiques et de référence pour la réglementation. De plus, ils servent de fondement aux programmes de bien-être animal. Si vous participez à l'un des programmes nationaux de soins aux animaux ci-dessus, vous devriez trouver une exigence ou une recommandation du Code qui fait écho aux exigences d'évaluation.

Pour les productions qui n'ont pas de programme national de soins aux animaux, les exigences et les recommandations des Codes de pratique peuvent servir de lignes directrices pour effectuer une évaluation complète. Une évaluation d'après un Code de pratiques peut être réalisée par le requérant ou par un tiers qualifié, tel un vétérinaire en règle, et doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Si un vétérinaire vient à la ferme pour achever l'évaluation, il doit minimalement examiner votre ferme en fonction de toutes les exigences présentes dans le Code. Vous pouvez également lui faire passer en revue les recommandations avec vous. L'évaluation doit tenir compte de toutes les exigences du Code et permettre au vétérinaire de préciser si la ferme satisfait aux exigences, ne satisfait pas aux exigences ou si l'exigence ne s'applique pas à la ferme. Cela peut être fait en créant une liste de toutes les exigences pour cette industrie en particulier.
- Les codes de pratiques couvrent le logement, les soins, le transport et la transformation, entre autres pratiques d'élevage. Fournissez la section de l'évaluation qui prouve la nécessité du projet (c.-à-d. qui établit les endroits où la ferme enfreint les exigences du Code).
- Fournissez une preuve que l'évaluation a été achevée par un vétérinaire en règle (c.-à-d. une lettre confirmant que ce dernier s'est rendu à la ferme pour effectuer l'évaluation, avec ses coordonnées et sa signature).
- Idéalement, l'évaluation doit aussi fournir le détail des discussions sur l'adoption de mesures pour corriger les problèmes.

Remarque : Si vous achevez votre vérification ou votre évaluation avec un tiers qualifié, tel un vétérinaire en règle ou un vérificateur du bien-être animal agréé, le mérite de votre demande en sera augmenté.

Le Partenariat canadien pour l'agriculture est une initiative fédérale, provinciale et territoriale. Pour de plus amples renseignements sur le programme à l'intention des agriculteurs et sur les prochaines dates de tombée, veuillez suivre [ce lien](#).

Liste de vérification sur le bien-être des animaux à l'intention des producteurs

La liste de contrôle suivante sur la santé animale devrait être remplie et soumise avec votre demande d'aide financière à frais partagés. Ceci est un outil pour vous aider à identifier des lacunes ou des

possibilités pour des projets afin d'améliorer les soins de vos animaux. Veuillez avoir à portée de la main le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage qui traite de votre ou de vos espèces animales particulières pour pouvoir le consulter en remplissant cette liste. Veuillez prendre note que cette liste de contrôle couvre TOUS les groupes d'espèces animales qui sont admissibles à

l'aide financière à frais partagés du Partenariat canadien pour l'agriculture (le Partenariat) et certaines questions peuvent donc ne pas s'appliquer à votre situation.

Vous trouverez les codes de pratiques à : <http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques>

Aliments et eau

Nutrition et gestion des aliments	Est-ce que les animaux reçoivent assez d'aliments quotidiennement pour rester en santé et satisfaire leurs besoins physiologiques?	Oui	Doit être amélioré (DÉA)	Non	Sans objet (S.O.)
	Les animaux sont-ils bien nourris en fonction de leur espèce, âge et stade de production/niveau d'exercice?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux nouveau-nés reçoivent du colostrum ou un produit de remplacement commercial respectant les quantités et les fréquences précisées dans le code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les aliments sont exempts de moisissure et de poussière, conformément au code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les aliments sont entreposés de façon sécuritaire?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Cote de condition de chair	Est-ce que des mesures correctives sont prises si la cote de condition de chair est trop basse ou trop élevée, selon le code de pratiques pour l'espèce, l'âge et stade de production/niveau d'exercice?	Oui	DÉA	Non	S.O.

Eau	Y a-t-il un approvisionnement constant d'eau propre, fraîche et potable?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que l'eau est testée chaque année?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Un plan a-t-il été élaboré pour fournir de l'eau en cas d'interruption ou de contamination de l'approvisionnement en eau?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux qui ont une alimentation et un abreuvement restreints sont surveillés selon le code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.

Hébergement, logement et installations de manutention

Systèmes de logement	Est-ce que les logements des animaux sont conçus et entretenus de façon à réduire les risques de blessures?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les stalles sont construites selon le type et la race de l'animal, conformément au code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les exigences en matière d'espace pour l'hébergement en groupe satisfont le code de pratiques pour l'espèce?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Y a-t-il assez d'espace pour que les animaux puissent s'éloigner en cas d'agression?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux ont un contact visuel avec d'autres animaux?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Installations pour les animaux malades ou blessés	Y a-t-il un hôpital/enclos/stalle/installation pour séparer et traiter les animaux malades ou blessés?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les enclos pour animaux malades, y compris les abreuvoirs et les mangeoires, sont nettoyés entre chaque utilisation?	Oui	DÉA	Non	S.O.

Gestion de l'environnement : température, ventilation et qualité de l'air	Est-ce que la température de l'étable convient à l'espèce, au stade de production et au temps de l'année?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Des mesures sont-elles prises pour éviter que les animaux deviennent surchauffés ou stressés par le froid?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que la qualité de l'air et la ventilation sont maintenues conformément au code de pratiques, y compris la gestion du taux d'ammoniac?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que le comportement des animaux est surveillé pour prévenir des situations de stress thermique?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Éclairage	Est-ce que le bâtiment/l'installation satisfait les exigences du code de pratiques en matière d'éclairage et de zones sombres (ou périodes passées dans la noirceur)?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Plancher	Est-ce que le plancher de l'étable/des stalles est antidérapant et construit de façon à éviter les blessures?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Litière	Est-ce que la litière est sèche, propre et sans danger pour les animaux?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Aires d'alimentation et d'abreuvement	Dans les aires d'hébergement en groupe, est-ce que les abreuvoirs et les mangeoires sont accessibles à tous les animaux?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que chaque animal logé individuellement a accès à un bac d'aliment et un seau d'eau/abreuvoir automatique?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les contenants utilisés pour fournir de l'eau et des aliments sont nettoyés et entretenus régulièrement et est-ce qu'ils sont sécuritaires pour les animaux?	Oui	DÉA	Non	S.O.

Enrichissement	Est-ce que des dispositifs d'enrichissement de l'environnement sans danger pour les animaux et nettoyés/désinfectés selon les besoins sont utilisés (jouets, matériaux pour le fouissement, obstacles pour grimper, bains de poussière, tubes, tunnels)?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Y a-t-il un nombre suffisant de nichoirs fournis, compte tenu du nombre de poules/femelles adultes?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Élevage en plein air	Est-ce que les animaux ont accès à des zones ombragées et à des abris (naturels ou artificiels)?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que l'état des animaux hébergés à l'extérieur est évalué conformément au code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux qui sont en groupe sont gérés pour minimiser le risque de blessure?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les exigences en matière d'espace pour l'hébergement individuel ou en groupe satisfont le code de pratiques pour l'espèce?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que chaque animal a accès à une zone sans boue et bien drainée?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que l'eau souterraine et les aires de pâturage sont protégées contre la contamination par les engrais, les pesticides et les herbicides?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Clôtures et barrières	Est-ce que les clôtures sont construites et entretenues de façon à prévenir les blessures?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les matériaux utilisés pour les clôtures sont d'une résistance, de dimensions et d'un type qui sont appropriés pour l'espèce et conformes au code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.

Santé animale

Gestion de la santé	Avez-vous une relation de travail avec un vétérinaire breveté (relation vétérinaire- client-patient)?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Y a-t-il un programme de gestion de la santé du troupeau élaboré avec l'aide du vétérinaire traitant le troupeau, et ce programme est-il suivi?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Y a-t-il un plan écrit de biosécurité, de nettoyage et désinfection et/ou de gestion des maladies en place, et ce plan a-t-il été élaboré avec l'aide d'un vétérinaire?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Y a-t-il une procédure opérationnelle standard pour l'achat de veaux en santé?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Existe-t-il un protocole écrit élaboré avec l'aide d'un vétérinaire pour prévenir l'anémie causée par une carence en fer chez les veaux de lait?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux sont observés aussi souvent que requis par le code de pratiques, selon leur âge et leur stade de production, pour déceler tout problème de santé?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que le vétérinaire ou toute autre autorité appropriée est avisé(e) de toute maladie à déclaration obligatoire?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que des registres détaillés et exacts sont tenus sur la santé des animaux?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Animaux malades ou blessés	Les animaux sont-ils examinés quotidiennement pour déceler des maladies ou des blessures?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Y a-t-il une procédure opérationnelle normalisée qui décrit les protocoles d'identification, de soin et de traitement sans cruauté des animaux malades ou blessés?	Oui	DÊA	Non	S.O.

Animaux malades ou blessés	Est-ce que la gestion des animaux malades ou blessés, telle que décrite dans le code de pratiques, est suivie?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les médicaments et les produits pharmaceutiques vétérinaires sont obtenus d'un vétérinaire ou d'une autre source fiable?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Avez-vous un plan de lutte contre les parasites internes et externes?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Lorsque des médicaments sont utilisés sur des animaux destinés à la consommation, est-ce que ces animaux sont identifiés et est-ce que la période de sevrage est respectée?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les vaccins et traitements sont entreposés, mélangés et administrés selon les recommandations du vétérinaire ou du fabricant?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les mortalités et les abattages sont consignés?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Tenez-vous des registres sur les animaux qui reçoivent des aliments ou de l'eau contenant des médicaments?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Identification des comportements des animaux malades	Votre personnel peut-il faire la différence entre le comportement normal d'un animal et celui d'un animal malade ou blessé?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que des procédures chirurgicales (non exécutées par un vétérinaire – voir le code de pratiques) sont réalisées avec de l'anesthésie et de l'analgésie appropriées par une personne formée et compétente?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Mise bas	Est-ce que toutes les femelles prêtes à accoucher sont observées fréquemment et reçoivent de l'aide au besoin?	Oui	DÊA	Non	S.O.

Assainissement	Un protocole d'assainissement a-t-il été élaboré pour chaque aire de production et est-il suivi chaque année?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que le fumier est enlevé et entreposé de façon à promouvoir la santé et le bien-être des animaux?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les bâtiments et l'équipement sont nettoyés et désinfectés après une flambée de maladie infectieuse?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Lutte antiparasitaire	Un plan a-t-il été élaboré pour contrôler et prévenir les ravageurs, notamment les rongeurs, les petits animaux, les oiseaux sauvages, les insectes et les prédateurs?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Urgence et sécurité	Un plan d'urgence a-t-il été élaboré en cas de panne d'électricité, de défaillance mécanique ou de toute autre situation d'urgence?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que le matériel toxique est entreposé hors de portée des animaux, tel que requis dans le code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.

Pratiques d'élevage

Manipulation, déplacement, contention et traitement des animaux	Est-ce que les animaux (et les œufs à couver) sont déplacés d'une aire à une autre d'une manière sécuritaire et sans cruauté, conformément au code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Les animaux sont-ils retenus sans cruauté, conformément au code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Pratiques d'élevage associées au bien-être animal	Est-ce que les préposés aux animaux savent bien comment manipuler les animaux en causant le minimum de stress?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Mélange	Avez-vous des stratégies pour minimiser ou éliminer les comportements agressifs lorsque des animaux sont regroupés ensemble?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que l'arrachage de plumes et le cannibalisme sont bien gérés chez la volaille?	Oui	DÊA	Non	S.O.

Reproduction	Utilisez-vous des pratiques de reproduction qui ne causent pas de blessure aux animaux?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les mâles reproducteurs reçoivent l'exercice stipulé dans le code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les femelles reproductrices ont l'âge, le poids, l'état et la maturité stipulés dans le code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux reproducteurs ainsi que les animaux qui mettront bas bientôt et ceux qui mettent bas présentement sont observés régulièrement, conformément au code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les nichoirs des lapins sont gérés de façon à empêcher les nouveau-nés de sortir avant le temps?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Exercice	Est-ce que les animaux reçoivent l'exercice stipulé dans le code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Dressage des chevaux	Est-ce que vous utilisez des méthodes de dressage qui ne sont pas abusives et qui ne causent pas de blessure intentionnellement?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que le matériel de dressage est bien entretenu et convient à l'animal?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Pratiques d'élevage facultatives	Est-ce que les pratiques d'élevage facultatives sont exécutées seulement par du personnel compétent?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que l'équipement utilisé est bien entretenu et nettoyé?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Castration et autres procédures	Est-ce que les procédures (castration, encochage d'oreilles, taille de la queue, des dents ou des défenses) sont effectuées sur des animaux d'un âge approprié, en gérant la douleur adéquatement, conformément au code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Entretien des sabots	Est-ce que les sabots/ongles sont ferrés/coupés pour être fonctionnels et ne pas causer d'inconfort ou de douleur?	Oui	DÊA	Non	S.O.

Soins dentaires des chevaux	Est-ce que les procédures dentaires sont exécutées par un vétérinaire ou une personne compétente sous la supervision directe d'un vétérinaire?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Boiteries	Est-ce que les problèmes de boiterie sont traités avec des thérapies particulières, une gestion différente ou des procédures d'abattage?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Identification	Est-ce que les animaux sont identifiés conformément au code de pratiques, notamment avec l'aide d'analgésie, et le bon matériel est-il utilisé?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Tonte	Est-ce que les races à poil long sont gérées de façon à atténuer le stress causé par la chaleur et à empêcher le poil de se salir et de s'emmêler?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux tondus ont une litière suffisante pour assurer leur thermorégulation et leur confort?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux sont tondus à la fréquence requise pour atténuer les problèmes de santé et de bien-être?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que l'équipement de tonte est nettoyé et désinfecté conformément au code de pratiques?	Oui	DÊA	Non	S.O.
Procédures de traite	Est-ce que les trayeuses fonctionnent bien et sont bien entretenues?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Est-ce que les enclos, rampes, salles de traite et trayeuses sont entretenus de façon à prévenir les blessures, les maladies et la détresse?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Utilise-t-on de bonnes procédures d'hygiène pour prévenir la mastite?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Le personnel est-il bien formé et compétent?	Oui	DÊA	Non	S.O.
	Les animaux sont-ils manipulés avec le moins de stress possible dans les salles de traite?	Oui	DÊA	Non	S.O.

Transport

Préparation au transport	Est-ce que les animaux sont embarqués, transportés, manipulés et débarqués par du personnel formé et compétent, et sans cruauté, de façon à éviter la douleur et les blessures? (Ceci comprend les personnes qui attrapent la volaille.)	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que le personnel qui embarque, transporte, manipule et débarque les animaux connaît le comportement de cette espèce?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que le personnel connaît les règlements de transport fédéraux?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que le véhicule ou conteneur est muni de la paille, des copeaux ou d'autres types de litière propres pour bien isoler les animaux et assurer leur confort pendant le transport?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que l'espace alloué/ la densité de chargement du véhicule de transport ou de l'installation d'attente convient à l'espèce, conformément au code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Empêche-t-on l'embarquement des animaux inaptes, conformément à la <i>Loi sur la santé des animaux</i> ?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux fragilisés sont transportés avec des provisions directement à leur destination finale?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les installations/aires d'embarquement et de débarquement sont construites avec un plancher sécuritaire (bien drainé et antidérapant)?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux sont transportés en leur fournissant des arrêts pour boire, manger et se reposer, conformément aux règlements de transport fédéraux?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les mâles intacts sont séparés des autres animaux pendant le transport?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux avec des nourrissons sont isolés des autres animaux pendant le transport?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Préparation au transport	Est-ce que des conditions environnementales appropriées sont maintenues pendant tout le processus de transport afin que les animaux arrivent en bon état à leur destination finale?	Oui	DÉA	Non

Euthanasie

Plan d'euthanasie à la ferme	Est-ce qu'un plan/protocole d'euthanasie à la ferme a été élaboré, avec l'aide d'un vétérinaire breveté, puis suivi?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Existe-t-il un plan pour un dépeuplement à grande échelle si cela devient nécessaire et convient-il à l'espèce?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les personnes qui font l'euthanasie des animaux à la ferme ont la formation requise pour utiliser les méthodes d'euthanasie appropriées?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux qui ne sont pas destinés à la consommation, qui ne répondent pas bien à un traitement pour un trouble affectant leur bien-être ou qui ont un trouble ne pouvant pas être traité et affectant leur bien-être font l'objet d'une euthanasie sans délai?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux qui sont destinés à la consommation, qui ne répondent pas bien à un traitement ou qui ont un trouble ne pouvant pas être traité et affectant leur bien-être font l'objet d'une euthanasie sans délai ou sont battus conformément aux règlements provinciaux?	Oui	DÉA	Non	S.O.
Méthodes d'euthanasie	Est-ce que des méthodes d'euthanasie acceptables sont utilisées et respectent le code de pratiques?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que les animaux sont traités sans cruauté avant l'euthanasie?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que le décès est confirmé après l'euthanasie?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Y a-t-il une mesure ou méthode d'euthanasie secondaire en place au cas où la première méthode échouerait?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que l'élimination des carcasses se fait conformément au code de pratiques et aux règlements provinciaux et municipaux?	Oui	DÉA	Non	S.O.
	Est-ce que l'équipement utilisé pour l'euthanasie est bien entretenu afin de fonctionner de façon efficace et efficiente?	Oui	DÉA	Non	S.O.